

COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL

SÉANCE DU 26/11/2018

Convoqué le 16/11/2018, le Conseil Syndical de PREVAL s'est réuni au siège du Syndicat, le lundi 26 novembre 2018 à 18 h 00, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude DUSSOUILLEZ.

Date de la convocation : 16/11/2018		
Date d'affichage : 06/12/2018		
Nombre de membres : 33	Nombre de présents : 24	Nombre de pouvoirs : 2

➤ **Présents avec voix délibérative :**

❖ **Membres titulaires :**

Communauté de Communes du Grand Pontarlier :

M. Gaston DROZ-VINCENT
M. Jacques PRINCE
M. Dominique JEANNIER
M. Jean-Claude ESPERN
M. Raymond PERRIN

Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs :

M. François CUCHEROUSSET
M. Daniel CASSARD
M. Jean-Pierre PEUGEOT

Communauté de Communes du Val de Morteau :

M. Jean-Marie BINETRUY
M. Bernard JACQUET
M. Jean-Noël CUENOT
M. Gilbert BOLE

SMCOM :

M. Claude DUSSOUILLEZ
M. Christian RATTE
Mme Jocelyne JOLIOT

M. Guy MAGNIN-FEYSOT

Communauté de Communes du Pays de Maïche :

M. Constant CUCHE

M. Dominique BERNARD

M. Henri TIROLE

Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs:

M. Claude GINDRE

Communauté de Communes du Plateau du Russey :

M. Christian FAIVRE

Communauté de Communes du Pays de Sancey/Belleherbe :

M. Benoît CIRESA

❖ **Membres suppléants (ayant voix délibérative en l'absence d'un titulaire) : 2**

M. Gérard FAIVRE est remplacé par M. Jean-Louis TRUCHE

M. Didier PREVALET est remplacé par M ; François AYMONNIER

❖ **Membres ayant donné pouvoir : 2**

M. Christian POURNY donne pouvoir à M. Jacques PRINCE

M. André PICHOT donne pouvoir à M. Jean-Marie BINETRUY

❖ **Excusés :**

Communauté de Communes du Grand Pontarlier :

M. Christian POURNY

Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs :

M. Gérard FAIVRE

Mme Catherine DONZELOT TETAZ

Communauté de Communes du Val de Morteau :

M. André PICHOT

Communauté de Communes du Pays de Maïche :

M. Noël SAUNIER

Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs:

M. Didier PREVALET

Mme Odile BERTIN

Mme Jeanine ROBBE

Communauté de Communes du Pays de Sancey/Belleherbe :

Mme Francine BOUHELIER

❖ **Absents :**

Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs :

M. Didier CACHOD

Communauté de Communes du Plateau du Russey :

M. Bernard PRETOT

➤ **Présents sans voix délibérative :**

M. François BANDELIER

M. Raymond METRA

Mme Marielle HENRIET

M. Jean-Yves MEUTERLOS

Diffusion :

- membres titulaires et suppléants,
- Président(e)s des adhérents,
- Directeurs (rices) des services techniques des adhérents,
- services techniques des adhérents,
- agents PREVAL et SMCOM,
- public.

ORDRE DU JOUR

Préambule

1-Commission Valorisation Energétique

1-1 Accord-cadre Gaz et électricité

1-2 Avenants Marché Pontoit et Maison Médicale et Marché Eglise

1-3 Avenant 5 contrat d'exploitation UVE

Questions diverses : Label éco-réseau de chaleur Pontarlier, AMO
raccordement espace Pourny, échanges de terrains et suppression virage
route communale

2-Commission Administration, Finances et Personnel

2-1 Point RH : encadrement temps partiel sur autorisation,
renouvellements CDD, contrat maintien de salaires, création poste attaché
hors classe

2-2 DM n°6

2-3 Avis Plan Régional Prévention et Gestion des Déchets

2-4 Clusters ECO CHANTIER

2-5 DOB 2019

2-6 Politique tarifaire 2019

Questions diverses

3-Commission Valorisation Matière et Organique

3-1 Attribution marché de travaux quai de transfert flux CS Vercel

3-2 Contrat reprise JRM

3-3 Appels à projet CITEO : extension consignes de tri

Questions diverses

4-Commission Prévention, Communication et Réemploi

Compte-rendu visite technique du 25 octobre 2018



Monsieur le Président	Désignation du secrétaire de séance : <u>Monsieur Constant CUCHE</u>
Monsieur le Président	Adoption de l'ordre du jour Pour : 26 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité
Monsieur le Président	Adoption du compte-rendu et du procès-verbal du Conseil Syndical précédent Pour : 26 Contre : 0 Abstentions: 0 Adopté à l'unanimité
Monsieur le Président	Article L.5211-10 du CGCT Lecture des décisions prises depuis la dernière séance du Conseil Syndical Néant Pour : - Contre : - Abstentions : -
Monsieur le Président	1- Délégation d'attributions- Article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Pour : 26 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité
Monsieur le Président	2- Accords-cadres achat électricité et gaz- Marchés subséquents Pour : 27 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité



Monsieur le Président	<p>3- Avenant 1 Marché Le Pontoit-Maison Médicale et Avenant 1 Marché Eglise Saint Bénigne</p> <p>Pour : 27 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>
Monsieur le Président	<p>4- Avenant 5 Contrat d'exploitation UVE</p> <p>Pour : 28 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>
Monsieur le Président	<p>5- Temps partiel sur autorisation</p> <p>Pour : 28 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>
Monsieur le Président	<p>6- Renouvellement CDD Chargé de mission filière déchèterie et chargée de communication</p> <p>Pour : 28 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>
Monsieur le Président	<p>7- Contrat groupe risques prévoyance et santé</p> <p>Pour : 28 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>
Monsieur le Président	<p>8- Création de poste Attaché Hors Classe</p> <p>Pour : 28 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>



Monsieur le Président	<p>9- Avis PRPGD</p> <p>Pour : 28 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>
Monsieur le Président	<p>10- Cluster Eco Chantiers</p> <p>Pour : 28 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>
Monsieur le Président	<p>11- Débat d'Orientation Budgétaire 2019</p> <p>Pour : 28 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>
Monsieur le Président	<p>12- Tarifs 2019</p> <p>Pour : 27 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>
Monsieur le Président	<p>13- Attribution marché de travaux Quai de transfert Collecte sélective Vercel</p> <p>Pour : 27 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>
Monsieur le Président	<p>14- Contrat de reprise JRM – Norske Skog</p> <p>Pour : 27 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>



Conformément à l'article L.2121-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le compte rendu du Conseil Syndical est affiché au siège du Syndicat à Pontarlier sur les panneaux officiels prévus à cet effet sous huitaine.

Le Président,



Claude DUSSOUILLEZ¹